

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Animateur péri / extrascolaire (h/f)

DÉFINITION DU POSTE

Cadre d'emploi : Adjoint d'animation ou animateur territorial

Type d'emploi : Poste permanent à temps plein

POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

Direction : Education

Sous la responsabilité directe : La Directrice du Service Education, la Responsable du Pôle Péri et Extrascolaires, le Directeur de structure et le coordinateur chargé au quotidien de l'accompagnement des équipes.

RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

- Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

Particularités :

- Travail dans un environnement sonore très important.
- Travail auprès d'une population d'enfants allant de 2 ans ½ à 13 ans.
- Plan Vigipirate (présence possible à l'entrée des accueils).
- Travail dans les structures différentes (accueil de mineurs, écoles, restaurants scolaires et hors structures, séjours).
- Les tâches à accomplir sont déterminées par le responsable et peuvent évoluer tout au long de l'année en fonction des besoins des enfants, de l'équipe et des nécessités de service.

MISSIONS PRINCIPALES

- Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets pédagogiques.
- Accueille et anime des groupes d'enfants.
- Participe à l'encadrement et à l'accompagnement des enfants pendant la pause méridienne, les temps périscolaires, extrascolaires et séjours.
- Conçoit, propose et met en œuvre des activités d'animation et de loisirs dans le cadre du projet éducatif de la Ville, du projet pédagogique et/ou du service.
- Assure la sécurité physique, affective, psychologique et morale des enfants dont il a la charge.
- Participe à la formation des stagiaires (BAFA, CAP...).

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Cadre administratif :

Dans le cadre du projet pédagogique et du service public, vous assurez :

- L'accueil des familles.
- Les pointages.
- Les comptages.
- Tenue du cahier d'infirmerie.
- Rédaction de bilan d'évaluation (activités, projets d'animations...).
- Rédaction de projet d'animation d'activités.
- Rédaction de rapports (accidents...).
- Rédaction de programmes.
- Rédaction de plannings.

Cette liste est non-exhaustive.

Vie de l'équipe d'animation :

Dans le cadre du projet pédagogique et du service public, vous participez :

- Aux réunions organisées par vos responsables (des coordinateurs ou responsables de service).
- A l'élaboration du projet pédagogique de votre structure.
- Au partage des tâches de la vie quotidienne déterminées en équipe.
- A l'élaboration des programmes et plannings pour les enfants.
- A la création de la charte de travail de votre équipe.
- Co-formations.

Cette liste est non-exhaustive.

Cadre règlementaire et législatif :

Dans le cadre du projet pédagogique et du service public, vous travaillez strictement dans le cadre des réglementations et des législations qui régissent votre cadre d'exercice.

Vous vous informerez régulièrement des nouvelles dispositions réglementaires et législatives.

Vous respecterez toutes les consignes de sécurité (alertes, incendies...).

Cette liste est non-exhaustive.

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Animateur péri / extrascolaire (h/f)

- Posture professionnelle à risques avec port d'enfant (maternel) et de matériel d'animation.
- Changement annuel possible de structures d'accueil en fonction des projets de structure et des nécessités de service (remplacement).
- Moyenne de 3 ans consécutifs dans le même accueil de loisirs.

Horaires spécifiques :

- Temps de travail annualisé.
- Horaires irréguliers et fractionnés avec amplitude variable en fonction des projets, organisations et du service public.
- Congés hebdomadaires minimum en période de vacances scolaires.
- Horaires modulables sur les temps de formation.

Conditions d'hygiène et sécurité :

- Cadre réglementaire de l'Enfance et de l'Éducation.
- Cadre réglementaire de la Fonction Publique Territoriale

AVANTAGES (*sous conditions)

- Prime annuelle.
- Régime indemnitaire
- Complément Indemnitaire Annuel*
- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées.
- Adhésion au C.N.A.S.*

Auprès des enfants :

Dans le cadre du projet pédagogique et du service public, vous :

- Accueillez les enfants ainsi que leur famille avec bienveillance.
- Proposez des animations en tenant compte de leur possibilité (physique, intellectuelle...).
- Organisez un cadre agréable à la vie quotidienne des enfants.
- Adaptez votre tenue vestimentaire en fonction des activités que vous encadrez.

Cette liste est non-exhaustive.

Relations avec les partenaires :

Dans le cadre du projet pédagogique et du service public, vous :

- Collaborez à la prise en charge des enfants sur tous les temps (ALSH, pause méridienne, séjours...).
- Coopérez à des projets partagés avec toute la communauté éducative (enseignants, ATSEM...)
- Travaillez en lien étroit avec tous les services municipaux de la Ville liés à votre mission (sports, jeunesse, conservatoire...).
- Utilisez toutes les ressources à disposition (associations, citoyens...) à la construction de vos projets.

Cette liste est non-exhaustive.

Autonomie et responsabilité :

- Garant de ses projets d'animation, de ses mises en œuvre techniques et de la sécurité des enfants sous sa responsabilité.
- Garant de la préparation et de la mise en œuvre des activités intégrées aux projets pédagogiques, ainsi que l'application des règles de sécurité.
- Autonomie déterminée par le cadre d'emploi et en équipe.
- Conditions d'exercice réglementées.

PROFIL

Formation et expérience professionnelle : BPJEPS, DEJEPS
2 ans d'expérience minimum dans poste similaire.

Connaissances :

Activités techniques :

- Participation à l'élaboration du projet pédagogique.
- Conception et organisation d'un projet d'animation.
- Animation d'un cycle d'activités périscolaires.

Savoirs sociaux-professionnels :

- Méthodologie de construction d'un cycle d'activités.
- Techniques d'animation, d'encadrement.
- Techniques d'observation et d'écoute.
- Conditions matérielles et techniques des projets et des activités.
- Législation et réglementation relatives à la protection de l'enfance.

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Animateur péri / extrascolaire (h/f)

- Notion de l'équilibre alimentaire.
- Projet école.
- Missions du champ éducatif (éducation nationale, populaire, spécialisée...).
- Connaissances pédagogiques liées au public 3/12 ans.
- Rythme de l'enfant.
- Activités d'éveil, sportives, culturelles, artistiques.
- Techniques d'animation.
- Handicap + éco-responsabilité.
- Accueil du public.

Savoirs généraux :

- Acteurs institutionnels et associatifs.
- Fonction publique territoriale et collectivités.
- Contexte géographique et culturel local.
- Organigramme de la collectivité du service et de l'équipement.
- Information et communication orales.

Savoir-faire :

Activités/compétences techniques :

- Participation à l'élaboration du projet pédagogique et du projet Educatif.
- Analyser les besoins et les caractéristiques des publics accueillis.
- Elaborer et mettre en œuvre les projets pédagogiques de la structure d'accueil.
- Prendre en compte le développement durable dans l'élaboration de son projet d'animation.
- Organiser, installer et ranger son activité.

Organisation d'un projet périscolaire :

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet garantissant une continuité éducative.
- Analyse, chiffrer son projet d'activité.
- Construire et développer une démarche coopérative de projet.
- Prendre en compte les différences des enfants.

Animation d'un cycle d'activités périscolaires :

- Encadrer les activités et les associer aux différents cycles d'enseignement.
- Bâtir des séances et supports d'animation.
- Répertoire les matériels et matériaux nécessaires à l'activité.
- Sensibiliser les enfants au respect.

Prise en charge des enfants et encadrement des animations :

- Construire, proposer et fédérer un groupe d'enfants sur des projets d'activités.
- Respecter les capacités, l'expression et la créativité de l'individu.
- Repérer les enfants en difficulté et signaler la situation au responsable.
- Travailler en équipe sur le temps de pause méridienne.
- Sensibiliser les enfants à l'équilibre et la curiosité alimentaire.

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Animateur péri / extrascolaire (h/f)

- Encadrement du transport des groupes d'enfants.

Savoir être :

Sens du service public :

- Respect du droit de réserve.
- Sens du service public.
- Responsable.
- Autonome.
- Bienveillant.
- Constant dans son travail.

RELATIONS

Relations internes

- Coopération avec les services de la Ville.
- Participation aux échanges institutionnels concernant tous les temps où il intervient.

Relations externes

- Communication permanente avec les parents et les enfants.
- Partenariat dans le cadre de cycles d'activités concertés et coordonnés intégrés dans le projet éducatif de la Ville et/ou du service.
- Coopération avec des structures privées (sport, culture...) relation ponctuelle avec les associations d'usagers.